



BASSINS



Rapport de la Municipalité Comptes - année 2013 Préavis 03/14

10 mai 2014





BASSINS

Table des matières

Péréquation	page 3
Bilan	page 4
Amortissements 2013	page 5
Administration	page 7
Finances	page 7
Domaines et Bâtiments	page 8
Travaux	page 10
Instruction publique	page 14
Police	page 15
Sécurité sociale	page 15
Services Industriels	page 17
Crédits extrabudgétaires	page 18



BASSINS

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 26 mai 2014, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2013 en ce qui concerne le bilan et les comptes de fonctionnement.

Le résultat global 2013 fait apparaître un excédent de charges de 7'556.65 CHF à mettre en relation avec un budget déficitaire de 524'407.00 CHF.

Le résultat final de l'année 2013 est plus favorable que le budget présenté en décembre 2012 mais nous incite à la plus grande vigilance pour l'avenir.

Notre exercice comptable a été fortement perturbé par les éléments imprévisibles dus à l'introduction de la taxe au poids des déchets. Nous parlerons plus en détail dans l'analyse des lignes comptables.

Péréquation 2013

Les négociations entre l'Etat de Vaud et les communes ont abouti en juin 2013. Les rattrapages financiers, qui ont été expliqués en 2013, n'ont pas été reportés sur les communes. Si certains esprits chagrins trouveront que les accords passés entre l'UCV et le canton n'ont pas été assez bénéfiques, il faut savoir que ce n'est pas la position extrémiste de l'AdCV qui aurait permis de présenter des comptes aussi bons. En effet le report de charges légales, de plus de 100 millions, a été pris en charge par le seul canton sans en facturer un centime aux communes. Lorsque votre porte-monnaie déborde il est clair que de supporter une charge de 0.1 point d'impôts ne change pas beaucoup la donne. Pour nous commune à valeur de point d'impôts faible il en va différemment lorsque cela avoisine les 2 points d'impôts. Il est inutile d'épiloguer plus longuement sur le sujet mais le résultat de notre UCV a allégé les comptes communaux de manière immédiate.

Détail de quelques écritures comptables

Les commentaires par rubrique permettent de mettre en exergue les détails de la comptabilité communale. Notre volonté consiste à donner une image conforme à la situation réelle en matière de finance de la commune tout en respectant les règles de comptabilité.



BASSINS

BILAN

Liste des emprunts

Éléments de synthèse	Au : 31/12/2013	Au : 31/12/2012	Au : 31/12/2011	Au : 31/12/2010	Au : 31/12/2009	Variation 2012-2013
La dette globale est de :	12'692'650.00	10'700'500.00	9'559'200.00	9'448'267.70	7'665'600.00	1'141'300.00

Référence	Affectation	Prêteur	Taux	Année de contraction	Année de résiliation	Montant initial	Montant restant
9221	Dunanche – Siaux réservoir-Collecteur Fontaine	Caisse Intercommunale de Pensions	Fixe 2.4%	2013	2033	380'000.00	380'000.00
9221.1	Rte Montagnes	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 2 %	2009	2014	250'000.00	230'000.00
9221.10	JdF I	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 2.10 %	2010	2015	1'200'000.00	1'200'000.00
9221.11	Collecteur Montagnes-Mouilles	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 3.75 %	2006	2014	550'000.00	550'000.00
9221.12	Collecteur Sorbier – Citerne Montagnes	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux variable (3 %)	2007	sans limite	160'000.00	144'000.00
9221.13	Budget	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 2.65 %	2011	2021	315'000.00	315'000.00
9221.14	JdF I	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 0.9 %	2014	2014	500'000.00	500'000.00
9221.15	Bataille	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 4.15 %	2008	2018	560'000.00	385'000.00
9221.16	Pompage	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 0.95 %	2011	2018	500'000.00	500'000.00
9221.17	Diverses reprises – Ilot Cézille – réservoir Plattets-Chaney-Dessous-Accès déchetterie – entretien sylviculture – eau la Trappe – Plattets – Ch. Bataille – JdF II	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 3.6 %	2007	2015	1'731'000.00	1'593'000.00
9221.18	Chaufferie Piscine	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.05 %	2011	2021	240'000.00	216'000.00
9221.19	Rue Pelaz -Stand	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.4 %	2010	2018	132'500.00	132'500.00
9221.2	JdF I	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 2.8 %	2010	2019	685'000.00	595'000.00
9221.20	JdF II	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.35 %	2011	2018	600'000.00	570'000.00
9221.21	JdF II	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.15 %	2011	2017	600'000.00	570'000.00
9221.22	JdF II	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.5 %	2011	2019	610'000.00	580'000.00
9221.23	Télé-Dôle – La Croix	Caisse d'Epargne de Nyon	Taux fixe à 1.5%	2011	2016	215'000.00	172'000.00
9221.24	Geny - Fontaine	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.7 %	2012	2022	335'000.00	312'500.00
9221.26	JdF II	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.55 %	2012	2022	490'000.00	490'000.00
9221.27	1 ^{ère} ATF eau Cézille - Village	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.55 %	2012	2022	600'000.00	600'000.00
9221.28	2 ^{ème} ATF eau Cézille - Village	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.55 %	2013	2014	600'000.00	600'000.00
9221.29	3 ^{ème} ATF eau Cézille - Village	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 2.05 %	2013	2014	200'000.00	200'000.00
9221.30	4 ^{ème} ATF eau Cézille – Village + trottoir Croix	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 2.35 %	2013	2023	414'600.00	414'600.00
9221.31	1 ^{ère} étape PGEE	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.55 %	2013	2023	531'000.00	531'000.00
9221.32	Facture sociale	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.75 %	2013	2014	600'000.00	600'000.00
9221.7	Collecteur Village	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.75 %	2012	2021	700'000.00	665'500.00



BASSINS

Montant des emprunts avec un cofinancement provenant des conventions scolaires

L'Association Scolaire Intercommunale de l'Esplanade participe au financement des intérêts et des amortissements pour l'équivalent d'un emprunt de 4'162'507.55 CHF.

Montant des emprunts pour le contribuable de Bassins

Le montant total des emprunts à charge des contribuables de Bassins s'élève à 8'312'256.90 CHF par rapport à la situation 2012 de 8'448'000.00 CHF.

Une partie de ces emprunts sont financés par le produit des taxes d'eaux usées et de l'eau sous pression.

Amortissements

Des amortissements ont été réalisés pour un montant de 393'690.40 CHF soit supérieurs à ceux de 2012 qui se montaient à 285'500.00 CHF.

no. compte	Intitulé	31.12.2011	31.12.2012	Amortis. en CHF	31.12.2013
9141	Centrale thermique	0.00	1 332 481.05	44 481.05	1 288 000.00
9141.01	Collecteur Le Cardelay	123 000.00	113 500.00	9 500.00	104 000.00
9141.011	Aménagement îlot et trottoir Cézille	33 600.00	29 400.00	4 200.00	25 200.00
9141.012	Conduite eau réservoir Plattets - Trappe		394 694.40	7 694.40	387 000.00
9141.013	Réfection chemin Chaney-Dessous	37 000.00	34 750.00	6 500.00	28 250.00
9141.014	Réfection chemin de la Bataille	50 800.00	44 450.00	6 350.00	38 100.00
9141.015	Pose tapis rue du Pelaz	61 500.00	58 250.00	3 250.00	55 000.00
9141.016	Chaufferie piscine	17 000.00	125 000.00	40 000.00	85 000.00
9141.17	Travaux exutoire ruisseau le Geny		190 530.25	6 530.25	184 000.00
9141.04	Travaux d'équipement route des Montagnes	416 936.00	391 436.00	25 500.00	365 936.00
9141.06	Bouclage eau Raulan Burtigny	84 500.00	79 500.00	5 000.00	74 500.00
9141.1	Station pompage La Bataille	203 900.00	190 400.00	13 900.00	176 500.00
9141.18	Aménagement carrefour La Croix		94 476.80	3 476.80	91 000.00
9141.3	Conduite eau La Bataille	39 300.00	17 900.00	17 900.00	0.00
9141.4	Trav. EC-EU Les Fontaines	98 200.00	94 500.00	3 700.00	90 800.00
9141.5	Contrôle d'accès à la déchetterie	25 700.00	22 800.00	2 900.00	19 900.00
9141.6	Installations citernes alpages	50 850.00	42 400.00	8 450.00	33 950.00
9141.7	Réfection réservoir des Siaux	191 600.00	183 300.00	8 300.00	175 000.00
9141.8	Transformation réservoir des Plattets		364 815.05	11 815.05	353 000.00
9141.9	Collecteurs EU EC Les Sorbiers - Siaux		129 804.80	4 804.80	125 000.00
9143.02	Avant projet transformation battoir	21 000.00	15 000.00	6 000.00	9 000.00
9143.03	Réfection toit de la Dunanche (2ème crédit)	129 400.00	123 250.00	6 150.00	117 100.00
9143.05	Aménagement d'une salle d'école	136 800.00	129 200.00	7 600.00	121 600.00
9143.06	Démolition Battoir, classes et appartement		2 003 028.80	59 838.05	1 943 190.75
9143.07	Transformation stand de tir	72 000.00	63 750.00	8 250.00	55 500.00
9143.11	Collège JDF	2 006 878.75	1 940 278.75	66 600.00	1 873 678.75
9143.17	Crédit d'étude bâtiment scolaire	95 000.00	90 000.00	5 000.00	85 000.00
9143.4	Véhicule communal	1.00	1.00		1.00
	Total	3 894 965.75	8 298 896.90	393 690.40	7 905 206.50



BASSINS

Quelques commentaires

A la lecture du bilan, nous pouvons commenter les points suivants :

- 9102.1 Cette ligne relève la problématique de la facture sociale. Il faut mettre en lien avec la décision du Conseil Communal au sujet de ce système de financement.
- 9110.1 L'indication du compte courant de la piscine de Bassins SA est nécessaire par le fait que la commune gère le compte de la piscine de Bassins tout au long de l'année.
- 9112 à 9112.2 La situation a évolué par rapport à 2012. Cette situation se règle naturellement en fonction des différents règlements encaissés au cours du premier trimestre de l'année 2014.
- 9122 Après l'amortissement exceptionnel de 2012 de 100'000 CHF, le remboursement de la 2^{ème} tranche de 100'000 CHF a été effectué en 2013.
- 9129 Le marché du bois a connu une année difficile. La valeur au m³ de bois a baissé. Une augmentation du volume de bois se traduit par une augmentation du stock.
- 9141.019 Le début des travaux du PGEE (Plan Général de l'Evacuation des Eaux) se traduit par l'activation de cet emprunt.
- 9141.021 Travaux selon le préavis de la réalisation du trottoir de la route de le Vaud.
- 9143.25 Début des actions pour la réalisation de la salle de gymnastique.
- 9180 La situation financière de la déchetterie est compliquée. Les impôts ne peuvent pas couvrir le déficit de la rubrique. Il sera nécessaire de retrouver un équilibre sur les années à suivre en limitant les dépenses pour rattraper ce montant. Il est prévu de le faire sur 4 ans. Les mesures prises en 2014 permettront de savoir si ce plan de route est réalisable.
- 9209.3 La TVA doit être perçue sur les rubriques des déchets.
- 9221.28 à 32 Les emprunts ont été contractés pour les travaux d'eau sous pression, trottoir et facture sociale. A l'avenir il faudra suivre les conseils de la banque et présenter un préavis pour augmenter la limite du compte courant de la commune pour bénéficier de taux d'intérêt favorable et surtout en fonction de nos liquidités de diminuer notre usage de la limite du compte courant.
- 9280.01 Le fonds pastoral a été utilisé en fonction de la situation économique générale de la forêt.
- 9280.03 Le fonds gestion forestière a été utilisé en fonction de la situation économique générale de la forêt.
- 9280.04 Le fonds tourisme a été utilisé en fonction de la situation financière de ce compte.



BASSINS

Comptes 2013

Toutes les lignes ont été commentées en commission de gestion. Nous vous en présentons les explications importantes pour expliquer les chiffres spécifiques des rubriques.

1 Administration

Les comptes présentent une différence de -6.1% par rapport au budget.

Nous vous présentons un tableau qui exprime le nombre de points d'impôt nécessaire pour assurer le service.

		charges	revenus	Points 2013	Points 2012	Points 2011
1	ADMINISTRATION GENERALE	984 085.71	441 064.08	12.34	10.97	13.45
10	Autorités	82 226.35	0.00	1.96	2.44	2.65
11	Administration	325.50	0.00	0.01	0.01	0.01
12	Service de l'économat	52 439.15	0.00	1.25	1.73	2.05
13	Service du personnel, assur.	509 378.85	384 344.30	2.98	2.46	4.90
14	Service des intérêts généraux	319 307.81	38 011.53	6.70	5.43	8.04
16	Tourisme	20 408.05	18 708.25	0.04	0.20	0.00

Nous pouvons remarquer que si la population augmente, les charges de personnel ne suivent pas cette tendance grâce aux efforts fournis par tous nos collaborateurs. Qu'ils en soient remerciés à leur juste valeur.

- 12.310.1 L'office des poursuites a changé le tarif de ristourne aux communes des frais du préposé et le bénéficiaire a absorbé la ligne.
- 13.305.1 Il faut prendre ces 2 lignes dans leur globalité. Il s'agit de ventilations différentes pour un montant total de 11'141.90 CHF par rapport au budget de 11'000 CHF.
- 13.305.2
- 13.435 La diminution est due au fait que nous n'avons plus à refacturer des prestations à l'antenne UAPE de Duillier et à l'AISE pour les transports scolaires depuis août 2013.
- 14.351.1 L'augmentation est due à une prise en charge des frais de transports des élèves utilisant les structures d'accueil extérieurs à Bassins. La prestation rentre dans le concept du point péréquatif. C'est un choix comptable et financier de l'introduire dans cette rubrique.

2 Finances

La rentrée fiscale est supérieure à nos prévisions. C'est assez exceptionnel. Il faut être prudent pour l'avenir et ne pas considérer cette année comme normale.

Pour ce qui est des autres rubriques, il est difficile de connaître les estimations en cours d'année. Nous avons une excellente situation aux niveaux des droits de mutations, gains immobiliers.

- 21.329.1 Ce montant nous est donné par le canton. La commune n'a accordé aucune remise d'impôts. Ce sont des décisions uniquement cantonales et nous notons une baisse importante de cette rubrique.
- 21.480 Une provision sur indication de la recette cantonale est comptabilisée a été diminuée selon les directives des impôts. Attention c'est un revenu. Une correction esthétique pourra être faite plus tard. Cela ne changera pas le résultat.



BASSINS

22.352 Les effets de la nouvelle péréquation se manifestent par une évaluation proche de la facture finale grâce aux accords canton – communes sans report de charges.

22.451 Nous avons un retour sur les dépenses thématiques du fait de l'exercice 2012 déséquilibré et une valeur du point d'impôt qui a augmenté en 2012. Pour 2014, les résultats 2013 nous permettront de pouvoir disposer certainement d'un retour des couches thématiques de la péréquation au vu du déficit des forêts.

3 Domaines et bâtiments

Le tableau ci-dessous indique les engagements financiers de ce chapitre.

		charges	revenus	Points impôts 2013	Points impôts 2012	Points impôts 2011
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1 225 440.75	826 231.29	9.50	12.56	0.25
31	Terrain	32 088.50	46 320.00	-0.34	-0.53	-4.13
32	Forêts (hors 321)	809 914.50	612 797.05	4.69	7.73	-0.25
321	Pâturages et chalets	135 124.65	85 153.50	1.19	0.98	0.44
35	Bâtiments communaux	248 313.10	81 960.74	3.96	4.38	4.19

Quelques commentaires :

31.423.3 Lors de l'élaboration du budget 2013 en septembre 2012, nous pensions encaisser les droits de superficie du centre du village (appartements à loyer abordable).

32 Forêts

La Municipalité enregistre un déficit de 184'563.79 CHF. Une influence apparaîtra en 2014 par un retour du point thématique de la forêt lié à la péréquation.

		charges	revenus	Points impôts 2013	Points impôts 2012	Points impôts 2011
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1 225 440.75	826 231.29	9.50	12.56	0.25
32	Forêts (hors 321)	809 914.50	612 797.05	4.69	7.73	-0.25

Nous avons été confrontés à une année complexe à la vue du marché du bois. Des engagements planifiés n'ont pas été réalisés dans un souci de limiter les dépenses.

Quelques commentaires :

32.315.2 La différence de 22'525.25 CHF vient du fait que nous avons procédé à l'extension du réseau thermique pour les nouvelles habitations du clos de la Trappe (parcelle privée). Il faut prendre en considération la ligne 21.441 des gains immobiliers de plus de 123'378.45 CHF pour expliquer cet écart.



BASSINS

- 32.318.0 Le montant est supérieur aux prévisions budgétaires mais inférieur aux comptes 2012. Il faut mettre en relation que les rentrées financières sont inférieures au budget mais supérieures aux comptes 2012. C'est pour cette raison que nous avons activé les fonds de réserve.
- 32.318.4 Un montant inférieur au budget a été réalisé en 2013. Les travaux ont cependant été faits en fonction du plan communal de gestion forestière. Il y a eu moins de coupe donc l'entretien a été mis en proportion.
- 32.331.6 Nous avons bouclé le compte des travaux du Clos de la Trappe. Il faut amortir les objets.
- 32.451.0 La subvention du contrat de gestion a été supérieure à nos attentes. Certains travaux de sylviculture ont été faits directement à l'aide de cette subvention.

Nous pouvons remarquer l'exercice « forêt AGFORS » est équilibré. Pour la péréquation, nous tenons compte des frais communaux pour la déclaration des charges du point thématique forestier.

Nos remerciements sont à adresser à notre garde forestier pour son excellent travail et ses compétences qui se sont concrétisées par la réussite de sa formation ES (Ecole Supérieure titre fédéral).

321 Pâturages et chalets

La réfection des murets constitue un travail important. Nous avons la volonté de montrer la part importante que la commune investit dans ce patrimoine. Le financement de cette opération s'est fait partiellement par une participation de l'Etat (31%) à ce travail et sur un prélèvement du fonds de réserve. La subvention fédérale a été revue en 2013 comme annoncé l'année dernière.

- 321.314.4 Cette rubrique traduit la situation exceptionnelle de 2013 suite à l'arrêt de l'amodataire du Crôt pour raisons médicales. Le municipal des alpages a travaillé comme amodataire et a maîtrisé les bases de données fédérales liées à l'agriculture. Une remise en état du pâturage a été commencée entraînant des frais supplémentaires à la situation délicate de cet alpage.
- 321.451 Cette rubrique traduit le retour sur investissement de la rubrique précédente. C'est le fruit de la location de l'alpage.

35 Bâtiments

Force est d'admettre que la part financière accordée aux bâtiments communaux est largement inférieure pour parler d'entretien de grande envergure de nos biens. Plusieurs séances se sont déroulées avec le principal utilisateur de notre bâtiment communal pour expliquer nos limites financières en fonction de ses demandes malgré ses propos initiaux de reprise d'exploitation commerciale.

- 35.314 Le dépassement est dû principalement à l'entretien de notre auberge (chambre froide).
- 35.423.0 Le tenancier a effectué des travaux (parquets pour l'appartement) contre la différence de location.



BASSINS

4 Travaux

Le tableau ci-dessous synthétise notre action financière sur ce chapitre.

		charges	revenus	Points impôts 2013	Points impôts 2012	Points impôts 2011
4	TRAVAUX	871 823.87	405 768.90	11.10	12.17	14.63
42	Service de l'urbanisme	67 297.20	0.00	1.60	1.15	0.94
43	Routes	300 557.80	7 092.50	6.99	6.90	8.27
44	Parcs, promenades, cimetières	36 832.65	0.00	0.88	0.88	1.41
45	Ordures ménagères et décharge	223 002.60	173 202.60	1.19	3.20	3.54
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	244 133.62	225 473.80	0.44	0.04	0.46

42 Service de l'urbanisme

Le budget n'a pas été respecté de 17'297.20 CHF. Il faut cependant relativiser ce dépassement. Il faut prendre en considération la ligne 21.441 des gains immobiliers de plus de 123'378.45 CHF pour expliquer cet écart car il est évident que l'urbanisation a engendré des coûts d'études et de plans. Il faut aussi comprendre que les frais de zone de protection des eaux sont englobés dans les études urbanistiques et que nous n'avons pas reporté un montant de 5'000 CHF comme le budget eaux le préconisait (81.318.2).

43 Routes

C'est le 2^{ème} hiver de suite rigoureux. Dame météo nous a gratiné d'un hiver 2012-2013 précoce et qui a duré. La conjugaison de ces 2 phénomènes naturels a impliqué une dépense importante des frais de déneigement 43.314.0 de plus de 40'000 CHF par rapport au budget.

45 Ordures ménagères

Les statistiques 2013 confirment que les Bachenards trient toujours aussi bien leurs détritrus. Nous serions tentés de dire que le tri extrême s'effectue puisque des déchets taxés sont placés dans les déchets non taxés.

Le système, mis en place pour respecter la loi fédérale puis cantonale en matière de déchets, peut certes être soumis à quelques remarques mais le comportement des citoyens est parfois étonnant. Pour exemple, voici le cas de la Cézille lorsque l'installation des récepteurs de déchets n'était pas terminée.